

Direction du développement du territoire et des études techniques
Division de l'urbanisme, des permis et des inspections
5650, rue Iberville, 2^e étage
Montréal (Québec) H2G 2B3
Téléphone : 514 868-3566

Toiture

1. Emplacement des travaux

Adresse :

2. Nature des travaux

Remplacement :

Type de toiture :

Superficie de la toiture : _____ m² ou _____ pi²

3. Coordonnées

Propriétaire ☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____ Autre numéro : _____

Entrepreneur

Nom :

N^o de licence de la RBQ : _____ Norme ISO : ☐ oui ☐ non

Adresse : _____ Téléphone : _____ Autre numéro : _____

Signataire ☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____ Autre numéro : _____

Signature : _____ Date : _____ j _____ m _____ a _____

4. Documents requis

☐ Copie du certificat de localisation

☐ Contrat décrivant le type de membrane utilisé

☐ Chèque à l'ordre de la Ville de Montréal au montant de

Cochez la somme la plus élevée :

☐ Coût minimum de 135 \$ (pour un bâtiment résidentiel) ☐ 400 \$ (pour tout autre bâtiment)

☐ Coût des travaux _____ \$ ÷ 1 000 x 8,90 \$ = _____ \$

Joindre tous les documents requis dans une enveloppe et transmettre par la poste ou en personne à l'adresse indiquée à l'en-tête.

Le permis sera transmis par la poste au propriétaire identifié ci-dessus.

Demande de permis

Un permis de transformation est requis pour la construction et la réfection d'un toit. La demande doit être faite par le propriétaire ou son mandataire (procuration requise).

Important

La réparation mineure du revêtement d'un toit n'est pas soumise à ces exigences et ne requiert pas de permis.

La demande de permis doit être accompagnée :

- du formulaire de demande de permis complété;
- du formulaire « FICHE-BÂTIMENT / DÉCLARATION DE CONFORMITÉ » dont le propriétaire ou son représentant (procuration requise) aura complété les parties « Localisation des travaux » et « Nature des travaux » et signé la « PARTIE B – DÉCLARATION DE CONFORMITÉ »;
- du contrat décrivant le type de membrane utilisé;
- d'un paiement du montant fixé par le Règlement sur les tarifs (voir les détails au point 4 du formulaire de demande de permis).

Joindre tous les documents requis dans une enveloppe et transmettre votre demande par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

Direction du développement du territoire et des études techniques

Division de l'urbanisme, des permis et des inspections

5650, rue D'Iberville – 2^e étage

Montréal (Québec) H2G 2B3

Téléphone : 514 868-3566

Le permis sera transmis par la poste au propriétaire identifié dans le formulaire.